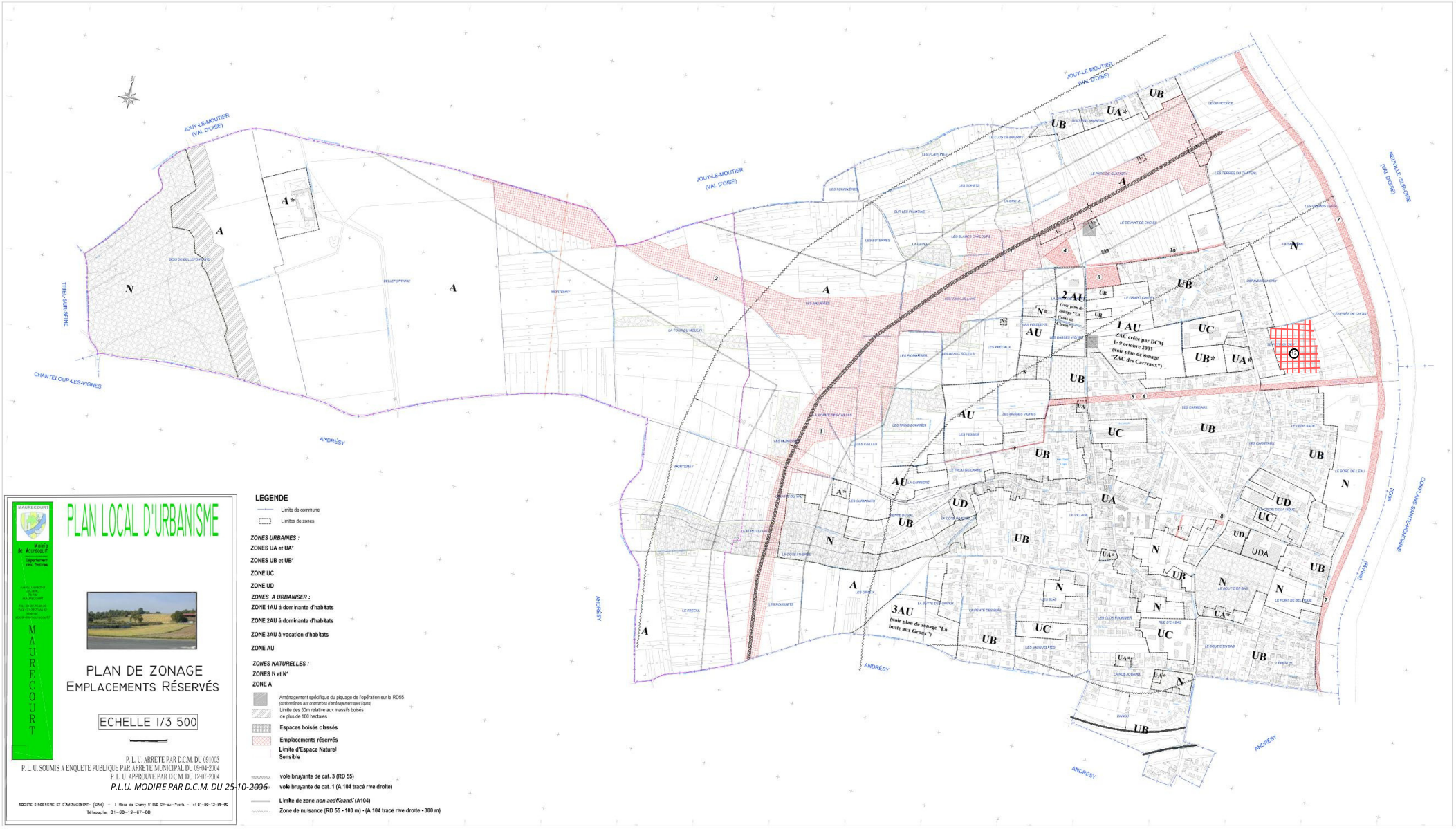

MAURECOURT

Mairie de Maurecourt

Département des Yvelines

PLAN LOCAL D'URBANISME

MAURECOURT

PLAN DE ZONAGE
EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

ECHELLE 1/3 500

P. L. U. ARRETE PAR D.C.M. DU 091003
P. L. U. SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE PAR ARRETE MUNICIPAL DU 09-04-2004
P. L. U. APPROUVE PAR D.C.M. DU 12-07-2004
P.L.U. MODIFIE PAR D.C.M. DU 25-10-2006

SOCIETE D'INGENIERIE ET D'AMENAGEMENT - (SIAM) – 8 Place de Cherry 91150 Dif-sur-Yvette – Tel 01-60-12-69-00
Télécopies 01-60-12-67-00

LEGENDE

Limite de commune
Limites de zones

ZONES URBAINES :

ZONES UA et UA*
ZONES UB et UB*
ZONE UC
ZONE UD

ZONES A URBANISER :

ZONE 1AU à dominante d'habitats
ZONE 2AU à dominante d'habitats
ZONE 3AU à vocation d'habitats
ZONE AU

ZONES NATURELLES :

ZONES N et N*
ZONE A

Aménagement spécifique du piquage de l'opération sur la RD55 (conformément aux orientations d'aménagement spec'fques)
Limite des 50m relative aux massifs boisés de plus de 100 hectares
Espaces boisés classés
Emplacements réservés
Limite d'Espace Naturel Sensible

voie bruyante de cat. 3 (RD 55)
voie bruyante de cat. 1 (A 104 tracé rive droite)

Limite de zone *non aedificandi* (A104)
Zone de nuisance (RD 55 - 100 m) - (A 104 tracé rive droite - 300 m)